Image not found or type unknown

# Séparation réelle de bien immobilier

Par **Pat57**, le **26/04/2008** à **21:02**

Bonjour,

Nous sommes sur le point d'acheter une maison mitoyenne d'un côté. De l'autre côté, une partie de la maison a été cédée à la famille des vendeurs.

Les séparations ont étaient faites, sauf dans les combles (un tiers des combles a une dalle, le reste est vide, sans étage, de sorte que nous voyons le garage de ces voisins.

D'aprés l'agence qui nous a fait visiter ce bien, les plans cadastraux sont faits clairement (nous les verront prochainement), et nous pouvons convenir avec ces voisins qu'elle partie nous allons prendre (tout les combles ou alors une partie des combles et une partie du 1er étage).

Le vendeur peut il vendre cette maison sans délimitation réelle (les dalles) ou n'est ce là qu'une négociation envisageable du prix du bien?

Dans le cas où nous voudrions nous même faire ces dalles, nous serions tenu d'attendre une participation des frais du voisin, mais si il n'y tiens pas ou ne peut supporter les frais, qu'elle solution aurions nous?

J'espère que vous pourrez nous aider.
Par avance merci.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés